

Résumé épidémiologique hebdomadaire

Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 1^{er} au 7 novembre 2020

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (CCM) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (CCM plus) en date du **10 novembre 2020**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

Faits saillants

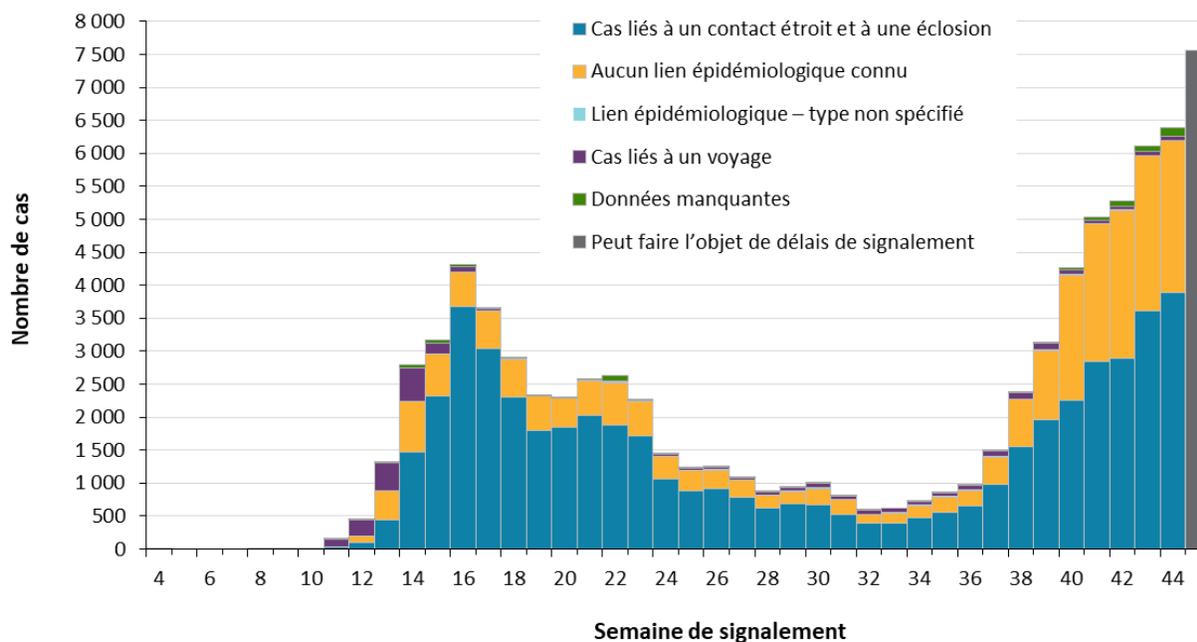
- Un total de 84 883 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 7 novembre 2020.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie entre le 1^{er} au 7 novembre 2020 (45^e semaine) :
 - au total, 7 569 cas ont été signalés à la santé publique contre 6 382 cas pendant la semaine précédente (du 25 au 31 octobre).
 - Vingt et un des 34 bureaux de santé publique ont signalé une augmentation des taux de COVID-19 cette semaine par rapport à la semaine dernière. Les régions de Peel, de Toronto, de York et de Halton ont signalé des taux supérieurs à la moyenne provinciale.
 - Les taux de COVID-19 augmentent dans tous les groupes d'âge. Les cas âgés de 80 ans et plus présentent le taux le plus élevé de maladie pour 100 000 personnes au cours des deux dernières semaines (65,5 pendant la 45^e semaine et 78,3 pendant la 45^e semaine). Toutefois, les cas survenus dans le groupe d'âge des 20 à 39 ans représentent la plus grande proportion des cas signalés depuis la mi-mai.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

Nombre de cas au fil du temps

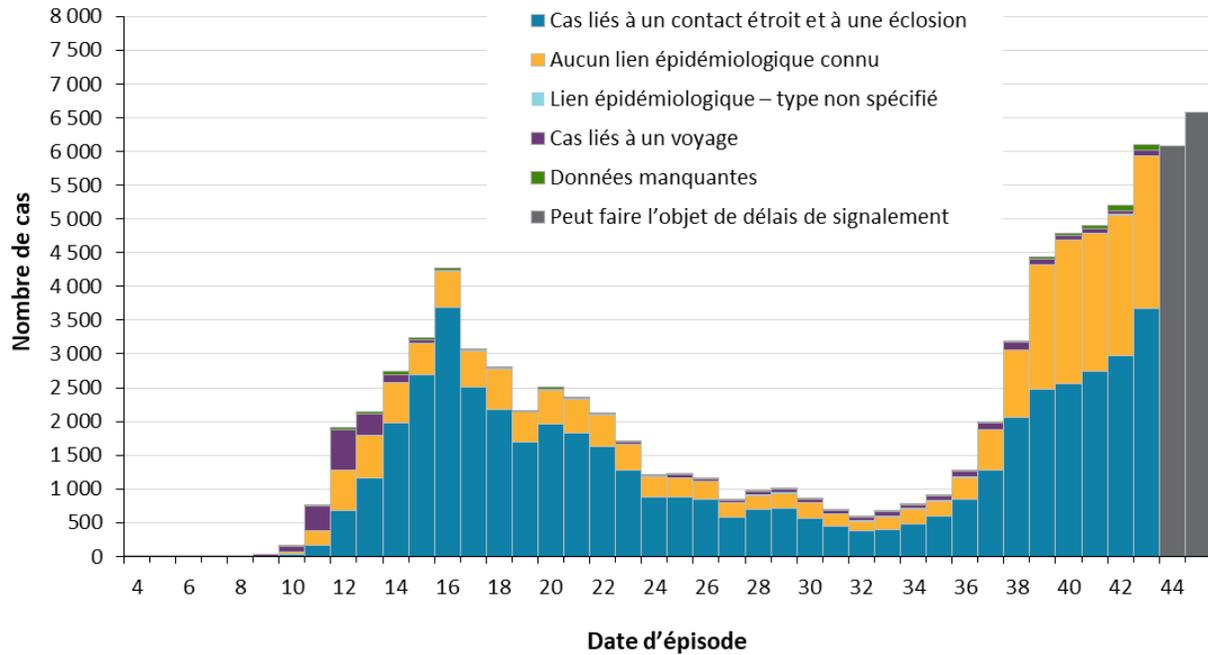
Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d’infection et la date approximative d’apparition des symptômes : Ontario



Remarques : La date d’épisode n’est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d’épisode n’est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d’épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s’échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l’annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus.

Caractéristiques des cas

Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

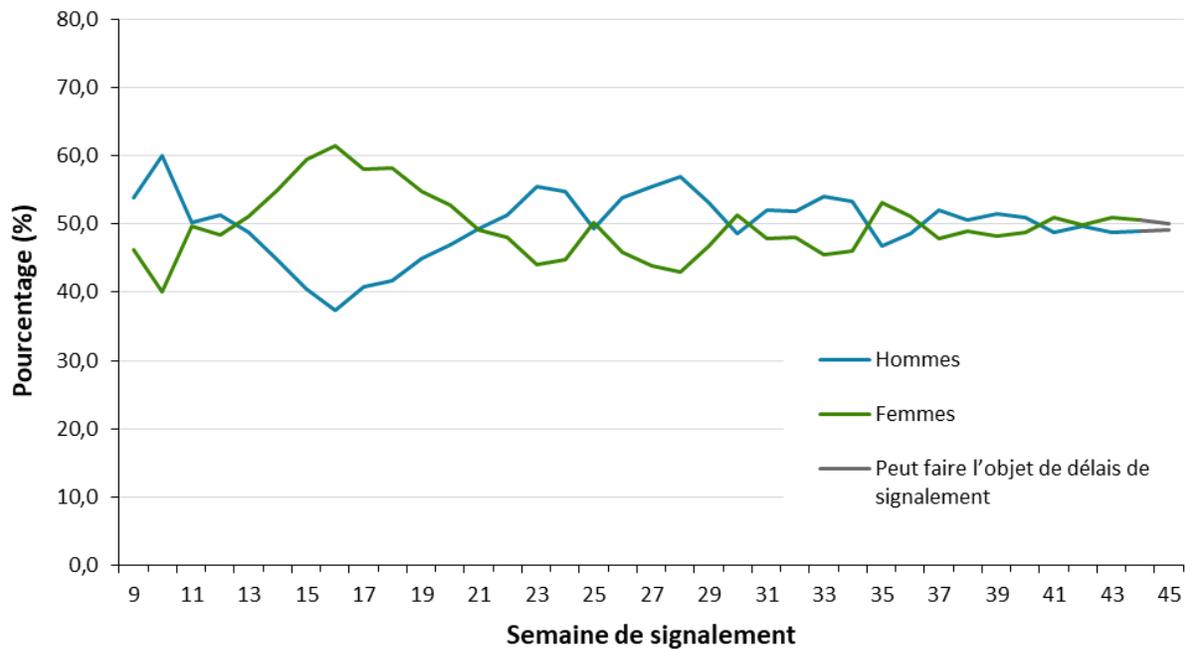
	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas, au 7 novembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	6 382	7 569	84 883	571,0
Hommes	3 123	3 724	40 940	559,3
Femmes	3 230	3 794	43 538	577,0
19 ans et moins	942	1 158	9 269	295,5
20 à 39 ans	2 383	2 709	30 707	738,8
40 à 59 ans	1 764	2 193	24 173	613,9
60 à 79 ans	847	976	12 557	424,9
80 ans et plus	445	532	8 167	1 202,3
Nombre de cas résolus	S. O.	S. O.	74 228	S. O.

Remarques : L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

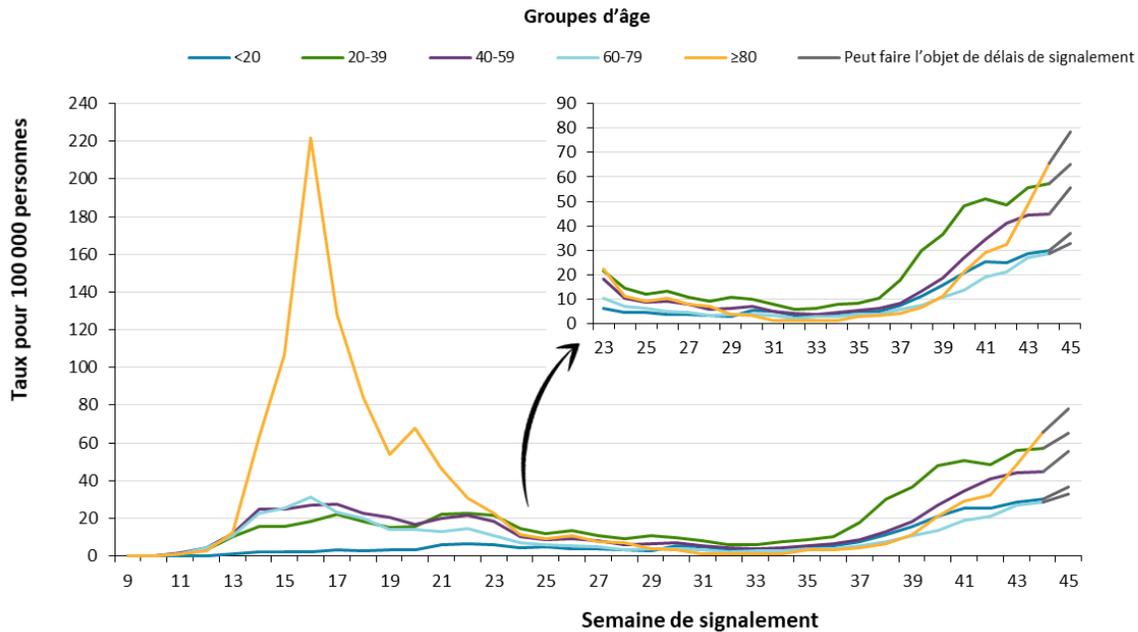
Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

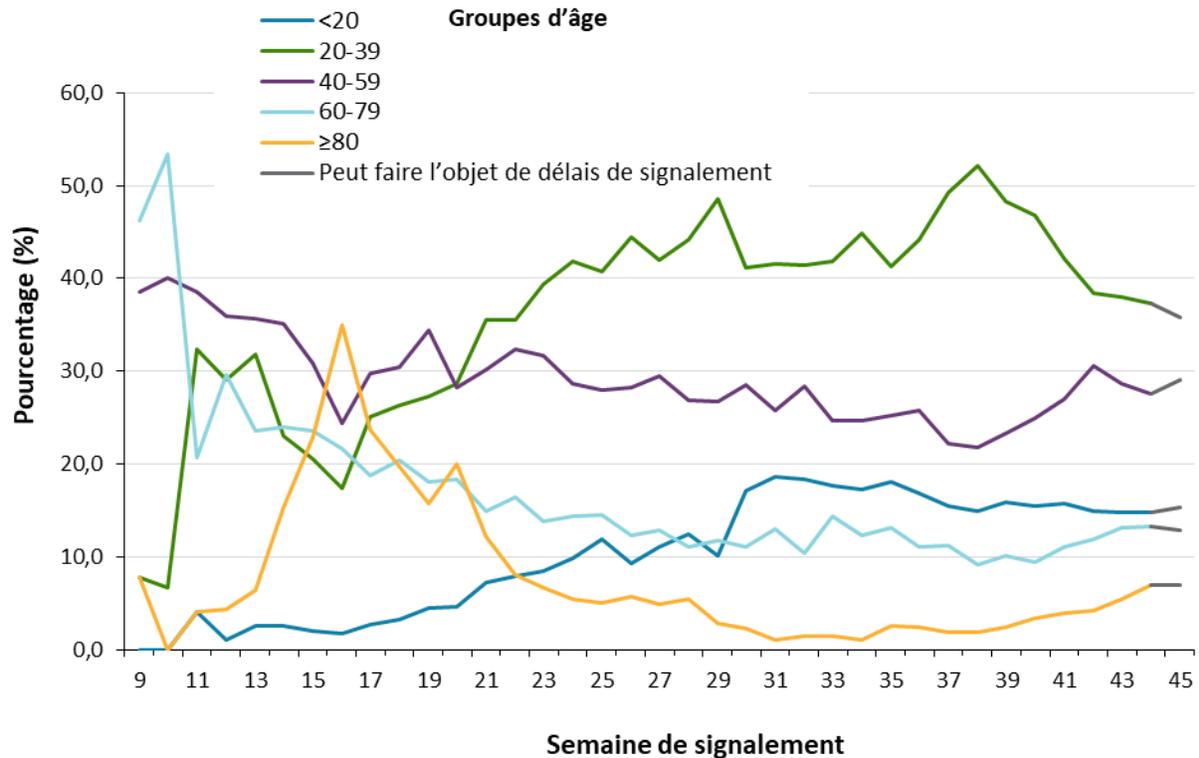
Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

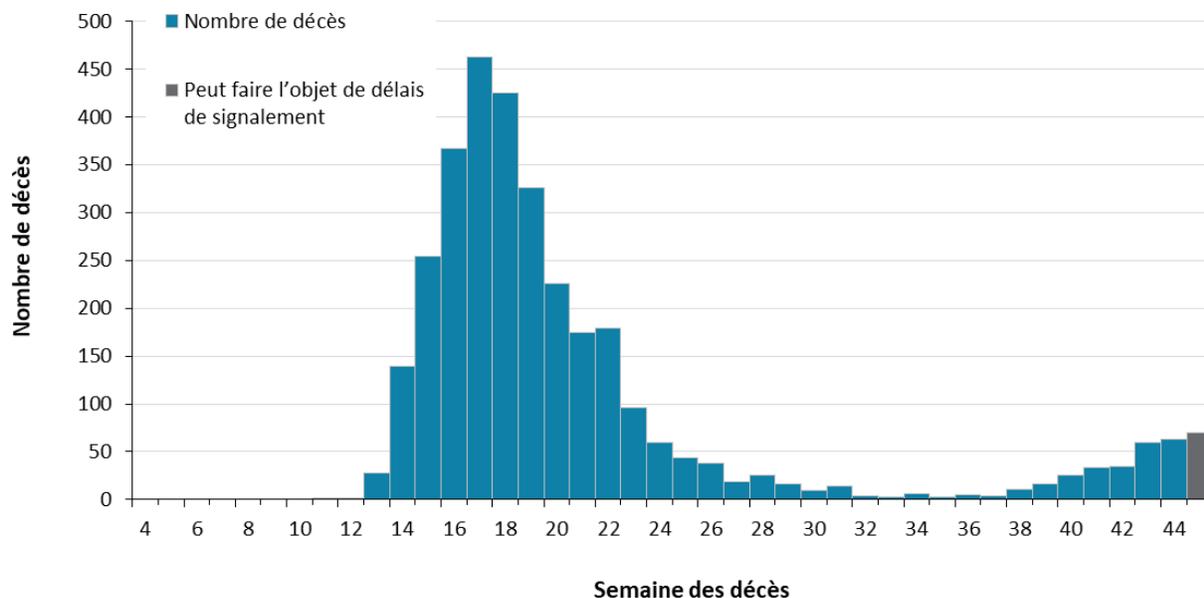


Remarques : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



Remarques : Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario

Décès	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas, au 7 novembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	49	30	3 273	22,0
Hommes	18	16	1 504	20,5
Femmes	31	14	1 741	23,1
19 ans et moins	0	0	1	0,0
20 à 39 ans	0	0	11	0,3
40 à 59 ans	0	0	133	3,4
60 à 79 ans	8	5	871	29,5
80 ans et plus	41	25	2 257	332,3

Remarques : L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Exposition

Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	%	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	%	Nombre cumulatif de cas, au 7 novembre	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	75	1,2 %	65	0,9 %	2 997	3,5 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	3 891	61,0 %	4 414	58,3 %	55 617	65,5 %
Lien épidémiologique – type non spécifié	1	0,0 %	0	0,0 %	203	0,2 %
Aucun lien épidémiologique connu	2 293	35,9 %	2 406	31,8 %	24 648	29,0 %
Données manquantes ou inconnues	122	1,9 %	684	9,0 %	1 418	1,7 %
Total	6 382		7 569		84 883	

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus.

Sous-groupes démographiques particuliers

Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas, au 7 novembre
Nombre de cas	290	352	8 464
Hospitalisation nécessaire	2	2	257
Soins intensifs	0	1	60

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas, au 7 novembre
Résidents	310	361	7 358
Décès parmi les résidents	29	15	2 086
Travailleurs de la santé	68	86	3 019
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	8

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

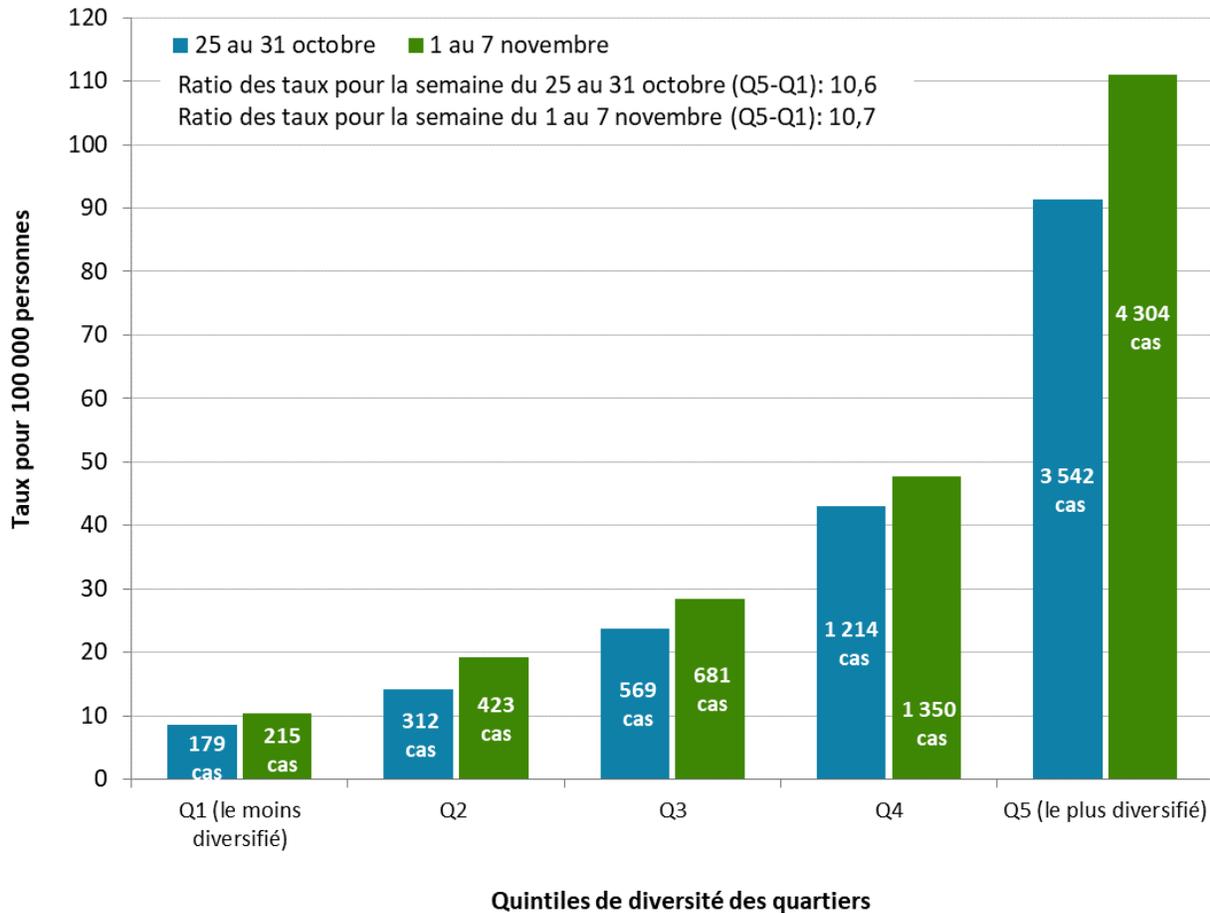
Tableau 6 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario

	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas du 30 août au 31 octobre
Âges : de 4 à 8 ans	188	184	1 139
Âges : de 9 à 13 ans	248	313	1 542
Âges : de 14 à 17 ans	226	305	1 599

Remarques : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36^e semaine (30 août au 5 septembre 2020).

Data Source: CCM plus

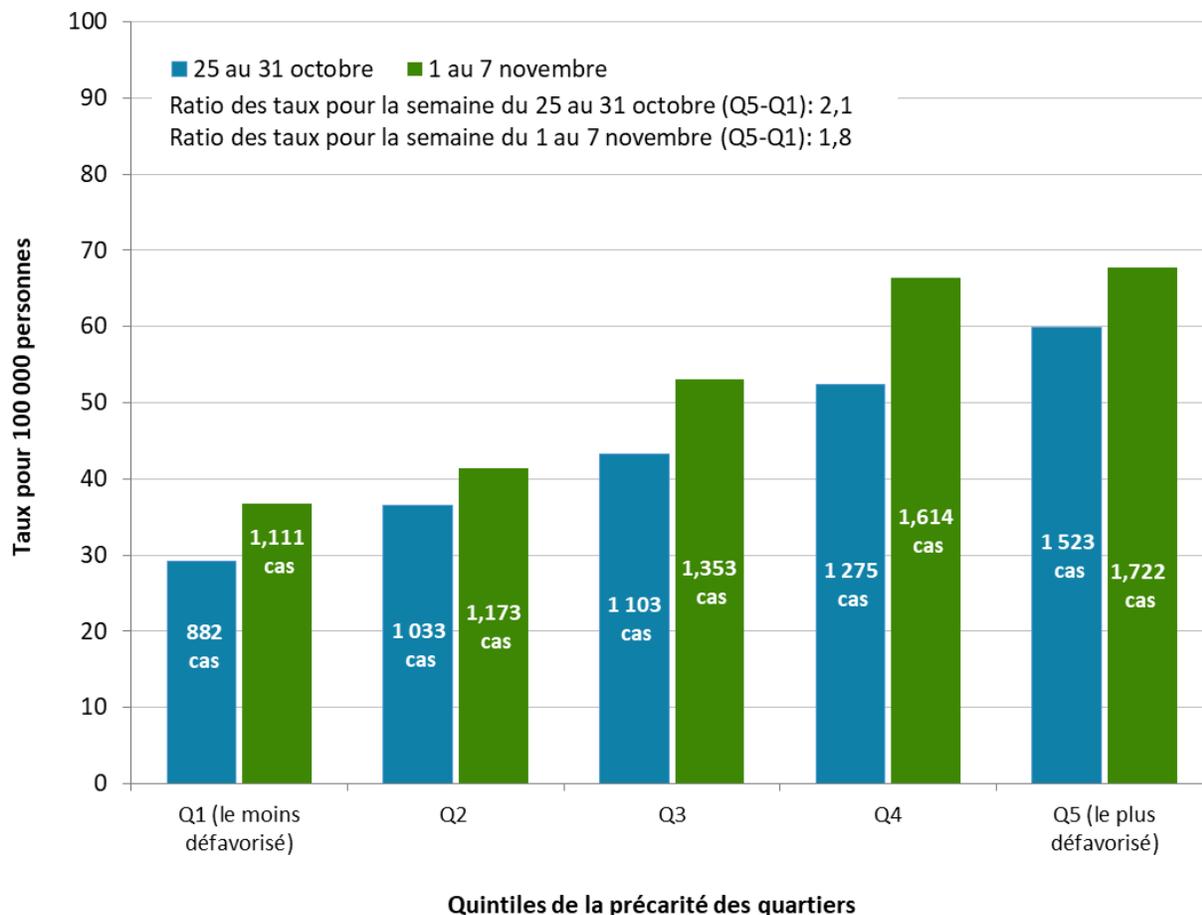
Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 44^e semaine (25 au 31 octobre 2020) et 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre) 2020)



Remarques : La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 44^e semaine (25 au 31 octobre 2020) et 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020)

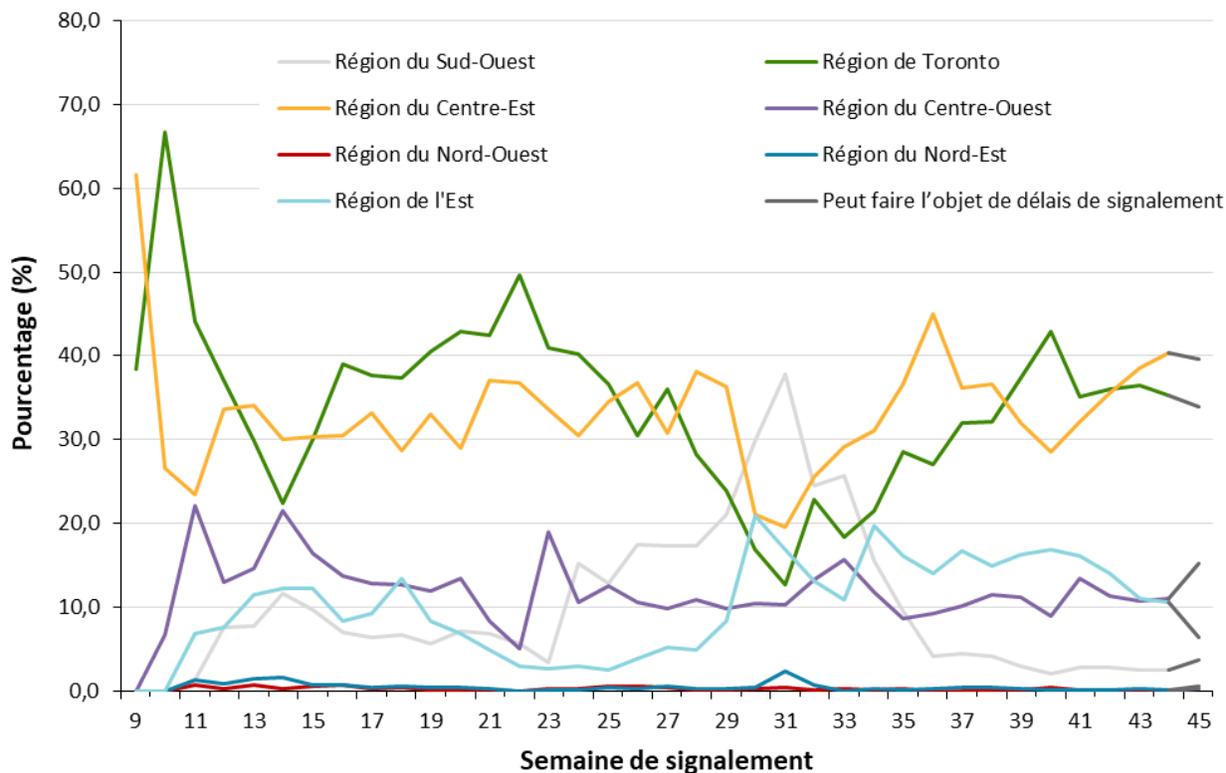


Remarques : La précarité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de précarité matérielle de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Répartition géographique des cas

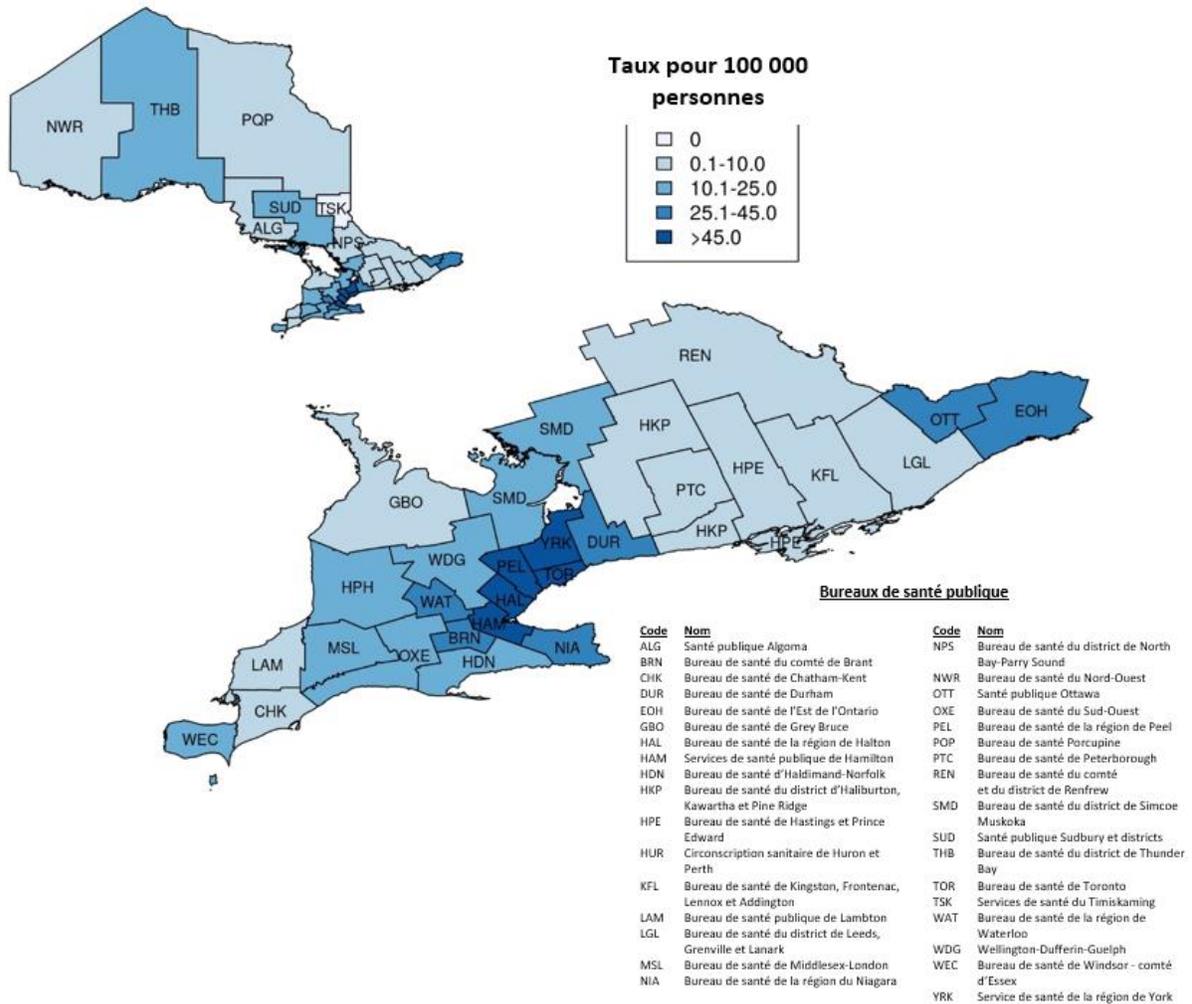
Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 45^e semaine (1^{er} au 7 novembre 2020). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

Source des données : CCM plus

Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 45^e semaine de signalement à un bureau de santé publique (1^{er} au 7 novembre 2020), selon le bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 45^e semaine était de 50,9 cas pour 100 000 personnes.

Source des données : CCM plus

Éclosions

Tableau 7 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 45 ^e semaine 1 ^{er} au 7 novembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 7 novembre
Établissements fournissant des soins	47	169	1 046
Foyers de soins de longue durée	28	92	611
Maisons de retraite	14	56	298
Hôpitaux	5	21	137
Lieux d'hébergement collectif	17	57	264
Établissements pénitentiaires	0	2	9
Refuges	3	12	70
Foyers de groupe/logements supervisés	11	33	172
Hébergement à court terme	0	2	3
Autres lieux d'hébergement collectif	3	8	10
Établissements d'enseignement	44	121	326
Garderies	16	53	167
Écoles élémentaires*	22	50	113
Écoles élémentaires et secondaires*	0	4	12
Écoles secondaires*	6	12	30
Établissements postsecondaires*	0	2	4
Autres établissements	39	209	697
Bars/restaurants/boîtes de nuit	4	16	67
Services médicaux/services de santé	2	6	32
Établissements de services personnels	1	3	4

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 45 ^e semaine 1 ^{er} au 7 novembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 7 novembre
Établissements de conditionnement physique	1	11	31
Magasins de vente au détail	1	4	12
Autres établissements de loisirs	2	17	32
Lieux de travail - fermes	1	4	36
Lieux de travail - transformation des aliments	1	11	48
Autres types de lieux de travail	25	133	429
Autres	1	3	2
Inconnu	0	1	4
Nombre total d'éclosions	147	556	2 333

Remarque : La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

Tableau 8 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosons selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Cas liés aux éclosons selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas
Établissements fournissant des soins	681	667	14 727
Foyers de soins de longue durée	424	417	11 114
Maisons de retraite	174	193	2 298
Hôpitaux	83	57	1 315
Lieux d'hébergement collectif	33	57	1 671
Établissements pénitentiaires	1	0	124
Refuges	2	4	631
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	29	28	821
Hébergement à court terme	0	0	7
Autres lieux d'hébergement collectif	1	25	88
Établissements d'enseignement	132	92	667
Garderies	36	27	225
Écoles élémentaires*	63	46	301
Écoles élémentaires et secondaires*	7	5	46
Écoles secondaires*	26	14	87
Établissements postsecondaires*	0	0	8
Autres établissements	138	172	4 099
Bars/restaurants/boîtes de nuit	15	13	224
Services médicaux/services de santé	3	3	85
Établissements de services personnels	9	2	27
Établissements de conditionnement physique	3	8	205
Magasins de vente au détail	4	2	15

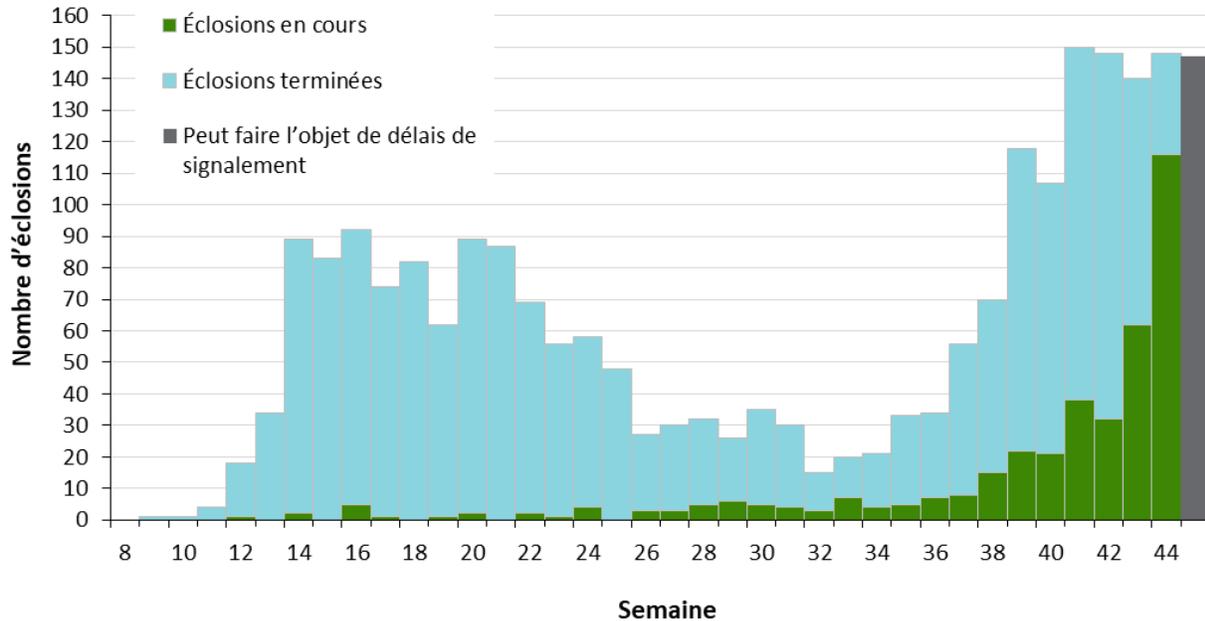
Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine (25 au 31 octobre)	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine (1 ^{er} au 7 novembre)	Nombre cumulatif de cas
Autres établissements de loisirs	24	15	296
Lieux de travail - fermes	4	40	1 422
Lieux de travail - transformation des aliments	10	3	492
Autres types de lieux de travail	66	79	1 303
Autres	0	7	7
Inconnu	0	0	23
Nombre total d'éclosions	984	988	21 164

Remarque : Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : CCM plus

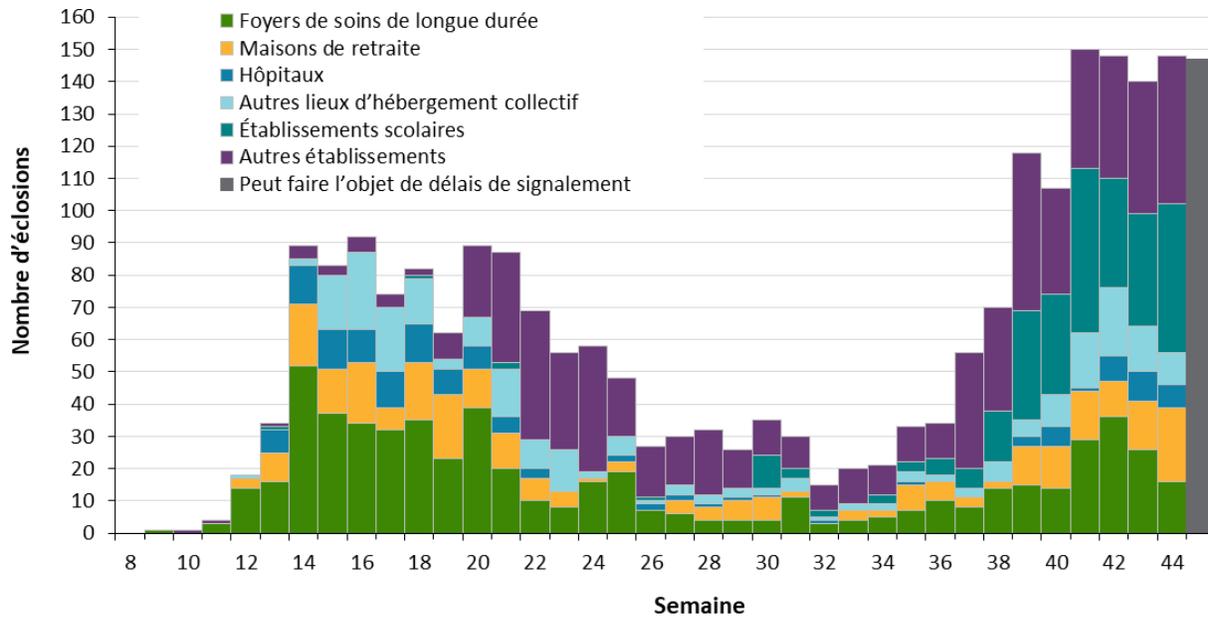
Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent les éclosions dont le dossier est « fermé » dans le SIISP ou dont la « date de la fin de l'éclosion » est indiquée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 45^e semaine s'est échelonnée du 1^{er} au 7 novembre 2020.

Source des données : CCM plus

Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 45^e semaine s'est échelonnée du 1^{er} au 7 novembre 2020. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

Source des données : CCM plus

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
 - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, **à 15 h, le 10 novembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto, la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDO) de Santé publique Ottawa et l'outil de gestion des contacts des cas de COVID-19 (CCMtool) de Middlesex-London, **à 14 h, le 10 novembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis le système de gestion des cas et des contacts (CCM) des autres bureaux de santé publique, **à 13 h, le 10 novembre 2020.**
- Le CCM plus (qui comprend le CCM, le SIISP, le CORES, la BDO et le CCMtool) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- Le Fichier de conversion des codes postaux Plus (PCCF+) version 7B a été utilisé pour connaître le profil des aires de diffusion de Statistique Canada.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
 - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
 - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F.

Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le CCM plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.
- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Les cas dans le CCM et le SIISP ayant générés l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, NON CONFORME, IGNORER, CAS EN DOUBLE - NE PAS UTILISÉ ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.

- Les cas résolus sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non résolus. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés résolus :
 - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le CCM, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
 - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
 - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le CCM.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le CCM. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le CCM n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
 - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le CCM et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
 - les cas dont la date d'épisode est *le 1^{er} avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;

- les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1^{er} avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.
- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
 - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8^e année, de la 9^e à la 12^e année, et de la maternelle à la 12^e année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
 - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée.
- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).

- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36^e semaine (30 août au 5 septembre).

Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » sont fondés sur les aires de diffusion du recensement. Le Fichier de conversion des codes postaux Plus (PCCF+) version 7B a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les foyers de soins de longue durée ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des foyers de soins de longue durée sont exclus d'ON-Marg.

- Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
- En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

Annexe A

Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 ^{er} février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 ^{er} mars 2020	7 mars 2020	15	32
11	8 mars 2020	14 mars 2020	145	177
12	15 mars 2020	21 mars 2020	446	623
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 323	1 946
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 796	4 742
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 166	7 908
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 310	12 218
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 666	15 884
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 905	18 789
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 334	21 123
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 297	23 420
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 580	26 000
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 623	28 623

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 268	30 891
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 432	32 323
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 232	33 555
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 255	34 810
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 084	35 894
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	865	36 759
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	928	37 687
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	998	38 685
31	26 juillet 2020	1 ^{er} août 2020	800	39 485
32	2 août 2020	8 août 2020	596	40 081
33	9 août 2020	15 août 2020	615	40 696
34	16 août 2020	22 août 2020	724	41 420
35	23 août 2020	29 août 2020	857	42 277
36	30 août 2020	5 septembre 2020	966	43 243
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 502	44 745
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 384	47 129
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 131	50 260
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 263	54 523
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 027	59 550
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 273	64 823
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 109	70 932
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 382	77 314
45	1 ^{er} novembre 2020	7 novembre 2020	7 569	84 883

Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 44 ^e semaine	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 45 ^e semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	0	0,0	6	6,8
Bureau de santé du district de Thunder Bay	2	1,3	19	12,7
TOTAL NORD-OUEST	2	0,8	25	10,5
Santé publique Algoma	3	2,6	4	3,5
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	0	0,0	2	1,5
Bureau de santé de Porcupine	4	4,8	1	1,2
Santé publique Sudbury et districts	5	2,5	38	19,1
Services de santé du Timiskaming	0	0,0	0	0,0
TOTAL NORD-EST	12	2,1	45	8,0
Santé publique Ottawa	572	54,2	402	38,1
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	72	34,5	62	29,7
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	4	2,4	3	1,8
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	5	2,4	5	2,4
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	17	9,8	9	5,2
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	11	10,1	9	8,3
TOTAL EST	681	35,4	490	25,4
Bureau de santé de Durham	204	28,6	284	39,9

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 44 ^e semaine	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 45 ^e semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	5	2,6	5	2,6
Bureau de santé de la région de Peel	1 515	94,3	1 911	119,0
Bureau de santé de Peterborough	9	6,1	7	4,7
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	144	24,0	114	19,0
Service de santé de la région de York	698	56,9	683	55,7
TOTAL CENTRE-EST	2 575	57,5	3 004	67,0
Bureau de santé de Toronto	2 249	72,1	2 566	82,2
TOTAL TORONTO	2 249	72,1	2 566	82,2
Bureau de santé de Chatham-Kent	14	13,2	10	9,4
Bureau de santé de Grey Bruce	7	4,1	11	6,5
Bureau de santé de Huron-Perth	12	8,6	23	16,5
Bureau de santé publique de Lambton	3	2,3	9	6,9
Bureau de santé de Middlesex-London	51	10,0	101	19,9
Bureau de santé du Sud-Ouest	16	7,6	50	23,6
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	59	13,9	76	17,9
TOTAL SUD-OUEST	162	9,6	280	16,6
Bureau de santé du comté de Brant	58	37,4	59	38,0

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 44 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 44 ^e semaine	Cas signalés pendant la 45 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 45 ^e semaine
Services de santé publique de Hamilton	182	30,7	285	48,1
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	18	15,8	23	20,2
Bureau de santé de la région de Halton	183	29,6	357	57,7
Bureau de santé publique de la région du Niagara	118	25,0	174	36,8
Bureau de santé de la région de Waterloo	96	16,4	183	31,3
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	46	14,7	78	25,0
TOTAL CENTRE-OUEST	701	24,6	1 159	40,7
TOTAL ONTARIO	6 382	42,9	7 569	50,9

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 1^{er} au 7 novembre 2020. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à cd@oahpp.ca.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

